



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Mali

Question au Gouvernement n° 442

Texte de la question

SITUATION AU MALI

M. le président. La parole est à M. Gilbert Collard, au titre des députés non inscrits.

M. Gilbert Collard. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre. Ne représentant pas un groupe, je n'ai pu évoquer la question du Mali tout à l'heure et je souhaite le faire au nom des quelque six millions de Français, un peu orphelins sur le plan parlementaire, que je représente.

D'abord, comme nos collègues, je voudrais rendre hommage aux trois soldats qui ont été tués au champ d'honneur et rappeler qu'ils sont ensevelis non seulement dans un cercueil, mais également dans un drapeau et dans l'hymne national, ce qui nous oblige aussi à considérer que l'on doit, à travers leur mort, le respect à ces symboles.

Monsieur le Premier ministre, nous approuvons l'intervention de la France au Mali. Nous sommes catastrophés de savoir que, des printemps libyen et syrien, ont fleuri les armes qui sont maintenant aux mains de ces terroristes. Nous avons la certitude qu'il s'agit d'une menace existentielle et, comme le disait M. le président de l'Assemblée nationale, de l'arrivée du règne de la terreur. Il est donc nécessaire et indispensable que nous fassions barrage à l'offensive islamiste et terroriste.

Je voudrais vous poser trois questions. La France a-t-elle, comme le dit un journal télématique plutôt situé à gauche, les moyens de ses objectifs ? Qu'a-t-on prévu pour la sécurisation des villes qui seront arrachées aux mains des rebelles ? Qu'est-ce qui est prévu sur le plan humanitaire à un moment où 150 000 réfugiés sont déjà en train de fuir ? Merci de me répondre, monsieur le Premier ministre.

M. le président. La parole est à M. le ministre de la défense.

M. Jean-Yves Le Drian, *ministre de la défense*. Monsieur le député, le Premier ministre a rappelé les objectifs que la France se donnait pour combattre les groupes terroristes et rétablir l'intégrité du Mali. En qualité de ministre de la défense, j'apprécie l'unité nationale qui se forge autour de cet objectif.

Plusieurs députés du groupe UMP. Sauf les Verts !

M. Jean-Yves Le Drian, *ministre*. Pour compléter les propos du Premier ministre, je voudrais préciser quels sont les engagements de nos forces armées sur le territoire malien.

Premièrement, elles doivent assister les forces maliennes dans leur action pour enrayer la progression des groupes terroristes vers le sud, soit par frappes aériennes soit par l'intervention d'éléments terrestres qui sont en ce moment déployés au sud.

Deuxièmement, elles doivent frapper dans la profondeur les bases arrière des groupes terroristes pour éviter qu'ils ne se resourcent et ne reviennent vers le sud.

M. Guy Teissier. Ce n'est pas la question !

M. Jean-Yves Le Drian, *ministre*. Troisièmement, elles doivent sécuriser Bamako pour assurer la stabilité de la capitale malienne et la pérennité de ses institutions.

Quatrièmement, elles doivent préparer l'intervention et l'organisation des forces armées africaines autour de l'état-major nigérian.

Ce déploiement, ces actions sont en cours et je voudrais saluer la qualité et le professionnalisme de nos forces qui, cinq heures seulement après la décision du Président de la République, ont été capables de frapper. La qualité et le courage de nos armées est la garantie du succès de l'intervention de la France au Mali.

(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et RRDP.)

M. Guy Teissier. Il faut leur en donner les moyens !

Données clés

Auteur : [M. Gilbert Collard](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 442

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 janvier 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 janvier 2013](#)